Comité des Fêtes du Quartier Villiers-Barbusse

Réunion plénière

Mercredi 18 novembre 2026 - 18h30

Présents : Véronique Misiri, Gilbert Violet, Anne Dunoyer, Baya Derriche, Laureline Meizel, Lucienne Méchaussie, Toni Samudio, Dale Rowe, Isabelle Bullier, Cécile Lemeilleur, Lionel Citrinot

Ordre du jour : 2 points majeurs :

- Travaux à la Maison de quartier en décembre
- Changement de lieu pour la fête à l'école prévue le 12 décembre 2026

1. **Travaux à la Maison de quartier**

Des travaux sont programmés dans la maison de quartier durant tout le mois de décembre.

Nos interlocuteurs sont la maison des associations et l'antenne de quartier.

Nous nous réjouissons qu'une rénovation soit envisagée.

Cependant, nous n'avons pas été impliqués, en tant qu'utilisateurs réguliers de la maison, sur l'état des lieux, les réparations ou les améliorations attendues.

Nous ne savons pas vraiment ce qui va être fait (fenêtres, portes, électricité, chauffage, Internet ?), ni même quel va être le périmètre des travaux (uniquement la salle du bas apparemment).

La période choisie leur semblait probablement bonne mais elle nous impacte notamment pour l'organisation de la fête de fin d'année.

Les Mardis du quartier seront délocalisés un peu plus loin, dans la Salle Loiseau-Lyre, rue Léon Loiseau. Il nous faudra prévoir une petite logistique pour offrir le même niveau de confort aux participants.

Pour sa part, Bouq'Lib' a tout simplement décidé d'annuler les dates de collecte et de retrait durant cette période, faute de disponibilité de cette même salle.

Puisque ces travaux auront bien lieu, il faudra veiller à ce que le matériel dont nous aurons besoin en décembre soit entreposé à la cave et que celle-ci reste accessible, ~~ie~~ c'est-à-dire qu'elle ne soit pas bloquée par les travaux.

Pour cela : mettre un affichage sur la porte de la cave en amont du début des travaux et, éventuellement, prévenir le maître d'œuvre.

Au bilan, si le CFQVB est heureux que des travaux de rénovation soient conduits dans la Maison de quartier Gérard-Rinçon – car elle en avait bien besoin --, il aurait été plus productif que les associations utilisant ce lieu au quotidien soient consultées en amont, afin qu'elles puissent remonter ~~les~~ leurs besoins et qu'elles puissent s'organiser pour modifier les événements prévus à la période imposée pour les travaux.

2. **Fête de fin d'année du 12 décembre 2026**

Dans le dernier CR nous écrivions :

« Spectacle, chocolat chaud à l'école primaire Jean-Jaurès (comme les années précédentes) date proposée : ***samedi 12 décembre 2026, à partir de ~~145~~ 14h15, Spectacle à 14h30***

Spectacle ***: Le Cabaret des fées*** *par la cie La Folle Vie là*

Salle à réserver à la MAIC, prévenir l'école (Anne), ***en attente de réponse*** **»**

Le 12 novembre, un mois avant l'événement et contrairement aux années précédentes, nous avons reçu une réponse négative de la part de la mairie.

En effet, une décision toute récente de l'élu(e) en charge de l'éducation ne permet plus aux associations d'utiliser les locaux des écoles primaires, excepté des écoles Jules Ferry et Danton.

Nous avons donc beaucoup réfléchi et avons envisagé 5 plans (a, b, c, d, e). Les voici

Plan A : Demander une dérogation pour utiliser le préau de l'école à titre exceptionnel, étant donné le peu de temps que nous avons pour nous retourner et notre usage traditionnel de ce préau pour organiser cette fête de l'hiver.

Nous avons tenté de joindre les deux élus de quartier par téléphone et leur avons laissé un message.

Il a été décidé d'envoyer un mail (action Toni avec relecture du bureau avant émission) avec la **date butoir du lundi 23 novembre pour choisir un autre plan si cette action n'avait aucun effet.**

Note : Les élus ont pris le dossier en charge depuis

Plan B : Dans le cas d'un refus de dérogation, il nous est proposé d'organiser la fête dans une salle à côté de l'antenne de quartier, au 100 Rue Hoche.

Les inconvénients de cette proposition :

- Cette salle nous semble éloignée. Cela compliquerait l'installation. De plus, cet éloignement risque de dissuader pas mal de participants habituels qui viennent du Plateau, Chantereines et Barbusse.
- Nous ne disposerons pas d'un espace extérieur sécurisé où les enfants pourront courir et jouer comme dans une cour d'école.
- La capacité de la salle est inférieure à celle du préau (84 places contre environ 125-150), ce qui limiterait le nombre d'enfants à pouvoir bénéficier de cet événement.
- Se posent beaucoup de questions concernant l'organisation car nous ne connaissons pas les lieux.
- La salle ne serait disponible que jusqu'à 17h, ce qui impliquerait d'arrêter le goûter vers 16h15 pour la rendre propre aux utilisateurs suivants.

Les avantages :- Un rapprochement entre les habitants des quartiers Villiers-Barbusse et La Noue, cher aux élu-e-s du secteur.

Une visite des lieux est prévue rapidement avec Gilbert, Bahia, Véronique et Toni, afin de faire le point pour l'organisation de la fête dans cette salle si ce plan B s'impose.

Plan C : Monter des barnums dans le square

Cette solution semble tentante car nous serions à peu près autonomes.

Cependant :

- Il faut minimum 7 bénévoles (pouvant lever les bras à 2 mètres) pour le montage
- Le montage devrait être fait le vendredi (doit-on mettre en place une sécurité pour la nuit ?)
- Accès à l'électricité
- A qui demander l'autorisation ? Ce n'est pas limpide
- Les assises vont manquer. Il faut 5 semaines de délai pour que la mairie les fournisse
- L'hiver, il fait nuit à 17 heures (montage)
- Nous avons un parquet mais s'il pleut ce ne sera pas souhaitable (détérioration rapide)
- Il faudra des tapis. A l'école, il y en avait.
- S'il pleut, comment sécher les toiles de tente (sans accès à la maison à cause des travaux du point 1)
- Pas de toilette à cause des travaux

On abandonne l'idée

Plan D : Louer une salle privée.

La salle 1001 nuits, place Villiers, dans la galerie, place Villiers.
Pas disponible tous les samedis de décembre
Connaitre le prix ? Doit-on changer la date ? La compagnie pour le spectacle sera-t-elle disponible ?
N'y aurait-il pas un problème à louer un espace privé pour un événement destiné à valoriser le quartier, ~~ie~~ c'est-à-dire les communs ?

Cette solution est plutôt rejetée.

Plan E : se donner du temps et proposer la fête à une date ultérieure.

On attend donc jusqu'au 23 novembre pour savoir si le plan A ~~à fonctionner~~ a fonctionné et, si non, se rabattre sur le plan B ou E.

Quoiqu'il en soit, il reste plusieurs choses à faire.

Les flyers et l'affiche sont en cours de finalisation par Anne.

Il faudra ensuite les imprimer et les distribuer, ainsi que faire de l'affichage autour des écoles.

Fin novembre-début décembre : approvisionnement des bonbons, chocolats, friandises et boules de Noël (3 personnes et un véhicule).

Comme chaque année la préparation des pochettes devrait être effectuée lors d'un après-midi des « Mardis du quartier », le 8 décembre, si maintenu le 12.

Le jour J de 10h à 18h : Acheminement du matériel et ménage, installation, accueil et sécurité, rangement

3. **Point divers**

Gisèle Virlouvet propose une nouveauté qui serait de **maquiller les enfants**. Il faudrait des bénévoles pour le faire, acheter du maquillage ou prévoir une prestation.
Pour mémoire, cette proposition avait été exclue pour la fête de quartier car le loueur des structures gonflables le refusait contractuellement.

L'idée paraît géniale mais pas possible faute de temps si plan B. A organiser si plan A.

4. **Point divers (hors réunion)**

Ordre du jour selon la date :

- Derniers réglages fête
- Diversification des activités
- Préparation des bilans financiers et rapport moral
- Achat des matériels défectueux (friteuse, barbecue)
- Prochaine assemblée générale en janvier, élection du bureau, volontaires ?

Prochaine réunion : non définie